

Questions orales

[Français]

L'AGRICULTURE

ON SUGGÈRE DES CONSULTATIONS AVEC LE QUÉBEC AU SUJET D'UN PROGRAMME D'AIDE FÉDÉRALE-PROVINCIALE AUX PRODUCTEURS DE BŒUF

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné la situation très difficile que connaissent les producteurs de bœuf au Québec, et que le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Toupin, a dévoilé hier ce qu'il se propose de faire à ce sujet, et que la mesure envisagée est nettement insuffisante pour que ces producteurs produisent à plein rendement l'hiver prochain, et ce à cause du coût élevé des grains, l'honorable ministre pourrait-il dire s'il se propose de communiquer avec M. Toupin en vue d'élaborer en faveur de ces producteurs une politique réelle d'aide fédérale-provinciale qui leur permettrait de survivre et de maintenir leurs niveaux de production?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je viens de prendre connaissance du programme que le ministre de l'Agriculture du Québec a affirmé vouloir établir et, à mon avis, c'est l'un des meilleurs au Canada, car il a pour but d'aider immédiatement les agriculteurs ou propriétaires de troupeaux de vaches. Le député devra attendre avec patience pour voir ce que je vais faire.

* * *

[Français]

LA SANTÉ

LES PROPOSITIONS FAITES AUX PROVINCES AU SUJET DU COÛT DES SERVICES MÉDICAUX—L'INTENTION DU GOUVERNEMENT

M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Santé nationale et du Bien-être social.

Étant donné que dernièrement les provinces ont refusé d'accepter les propositions du gouvernement fédéral pour contrôler le coût du programme Medicare et des services médicaux, je veux savoir si le ministre a l'intention de rencontrer prochainement les autorités provinciales pour régler le problème aussitôt que possible.

L'hon. Marc Lalonde (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je dois rencontrer les ministres de la Santé au début de l'année 1975. Maintenant, je ne sais pas si cette question sera à l'ordre du jour, car celui-ci n'a pas encore été fixé définitivement avec mes collègues. Évidemment, cette question de la révision du partage des frais en est une qui a été longuement discutée au cours des dernières années, et il est fort probable qu'il nous faudra au moins encore plusieurs mois de discussions pour déterminer s'il y a quelque solution plus appropriée à la situation actuelle pour améliorer les services de santé.

[M. Foster.]

● (1500)

[Traduction]

L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

LA QUESTION DES ENTENTES AVEC LA C.-B.

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion économique régionale. Étant donné le vif intérêt qu'ont montré hier le ministre de l'Industrie et du Commerce et les députés libéraux de l'arrière ban pour la crise que traverse en ce moment l'industrie forestière au Canada, surtout en Colombie-Britannique, le ministre pourrait-il dire à la Chambre où en sont ses entretiens avec cette province à la suite de l'accord-cadre signé le 28 mars? Et comment progressent les ententes régionales?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, je crois qu'il m'est impossible dans le temps dont je dispose de donner tous les détails. Disons que nous espérons conclure ces ententes, surtout celles qui se rattachent au sujet de préoccupation du député, le plus rapidement possible. Afin d'accélérer les choses, nous avons augmenté ces dernières semaines le nombre d'entretiens prévus avec le gouvernement de la Colombie-Britannique. Nous sommes prêts à faire très vite, et je signerai dès que l'étude sera terminée. Toutefois, pour l'instant, ce serait le gouvernement de la Colombie-Britannique le mieux placé pour répondre à la question même.

[Plus tard]

M. Leggatt: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Au début de la séance, j'ai posé une question au leader du gouvernement à la Chambre en l'absence du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Maintenant que le ministre est ici, pourrait-il répondre à ma question, qui a une certaine importance.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre. La parole est au député de Provencher.

* * *

L'IMMIGRATION

LES MESURES ENVISAGÉES POUR LE RECRUTEMENT D'IMMIGRANTS FRANCOPHONES

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Compte tenu de la déclaration que le ministre a faite à l'appel des motions la semaine dernière, concernant le nouveau règlement de l'immigration, quelles dispositions le ministère prend-il pour recruter des immigrants francophones?

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je pense avoir déjà répondu à cette question que m'a posée le chef de l'opposition. J'ai dit que nous nous occupons sans tarder, de concert avec le gouvernement du Québec, d'établir des bureaux dans les pays francophones. Ces bureaux collaborent avec nos fonctionnaires à l'étranger pour encourager, recruter et rechercher les immigrants francophones qui voudraient venir au Canada, mais tout en se conformant au règlement applicable à tous les immigrants éventuels, d'où qu'ils viennent.